

# Filière ovins lait

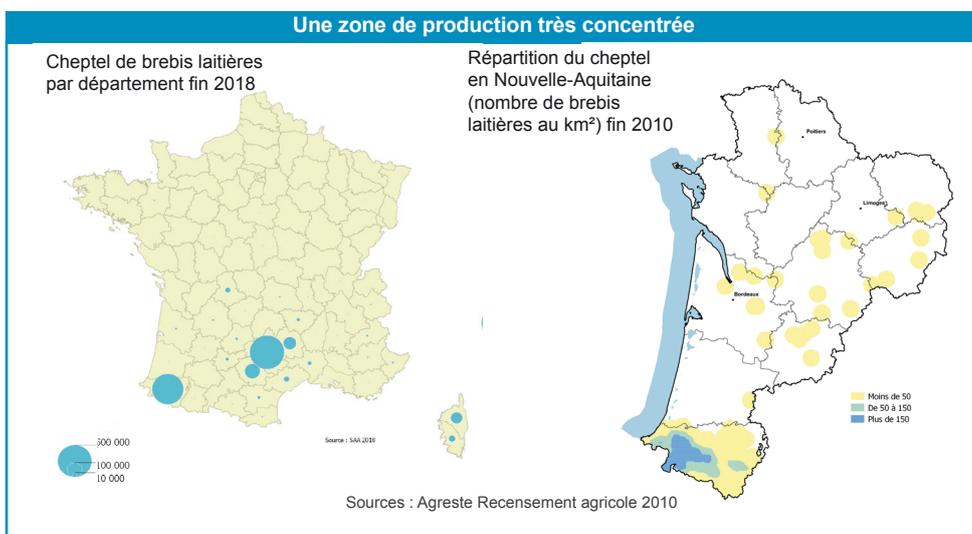
Dernière mise à jour : juin 2019

Le département des Pyrénées-Atlantiques représente le second bassin national de production de lait de brebis et concentre l'essentiel des élevages ovins laitiers de la région. Ces élevages sont très spécialisés. Ils ont largement recours aux pâturages collectifs en estives.

De taille plus réduite que dans le bassin de production du Roquefort, ils dégagent une valeur ajoutée et des résultats inférieurs.

Une large partie du lait est livré à l'industrie. Les établissements de transformation sont majoritairement situés dans la zone de production et jouent la carte de l'identité géographique. Les fromages à pâte pressée constituent la principale valorisation, avec en particulier l'emblématique AOP Ossau-Iraty.

## 1- Les élevages

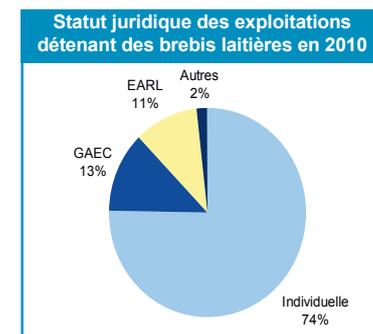


Cheptel de brebis laitières	
fin 2018	
16 - Charente	0
17 - Charente-Maritime	320
19 - Corrèze	700
23 - Creuse	200
24 - Dordogne	2 900
33 - Gironde	1 960
40 - Landes	500
47 - Lot-et-Garonne	600
64 - Pyrénées-Atlantiques	429 180
79 - Deux-Sèvres	205
86 - Vienne	0
87 - Haute-Vienne	1 200
<b>Nouvelle-Aquitaine</b>	<b>437 765</b>
France métropolitaine	1 286 935
part de la région dans la France métr.	34%

Source : Agreste Statistique agricole annuelle

Exploitations élevant des brebis laitières		
fin 2010	nombre d'exploitations	nombre de brebis
Charente	0	0
Charente-Maritime	S	S
Corrèze	S	S
Creuse	9	562
Dordogne	22	3 870
Gironde	17	2 174
Landes	6	238
Lot-et-Garonne	8	772
Pyrénées-Atlantiques	2 084	467 042
Deux-Sèvres	S	S
Vienne	0	0
Haute-Vienne	S	S
<b>Nouvelle-Aquitaine</b>	<b>2 154</b>	<b>475 629</b>
France métropolitaine	5 494	1 387 549
part de la région dans la France métr.	39,2%	34,3%

Source : Agreste Recensement agricole 2010



Source : Agreste Recensement agricole 2010

Avec près de **438 000 brebis laitières**, la région Nouvelle-Aquitaine compte 34 % de l'effectif global de brebis laitières de France métropolitaine en 2018. Ces effectifs sont localisés quasi-exclusivement dans le département des Pyrénées-Atlantiques (98 % d'entre eux).

Après une tendance à la baisse jusqu'en 2013, le cheptel s'est stabilisé puis reparti à la hausse ces dernières années, signe d'un dynamisme de la filière dans un contexte général de l'élevage plutôt morose.

Au contraire de la filière ovine viande, la production ovine laitière se fait principalement au sein d'exploitations spécialisées, avec

peu de très petits troupeaux. En 2010, 94 % des exploitations possédant des brebis laitières étaient spécialisées en ovins, elles avaient un cheptel moyen de 228 brebis et une SAU moyenne de 36 ha. Près de 80 % des exploitations possèdent des troupeaux de 100 à 400 brebis.

Les trois quarts des élevages en ovins lait sont des exploitations individuelles. Les formes sociétaires regroupent 35 % des brebis.

**L'emploi lié aux ovins lait dans les élevages de Nouvelle-Aquitaine est estimé à environ 3 400 équivalents temps plein\*.**

\* estimation des UTA au prorata de la PBS ovine dans la PBS totale des exploitations ayant des brebis laitières

répartition des exploitations selon leur cheptel de brebis laitières			
Fin 2010	Nombre	% des exploitations	% des brebis
moins de 50	166	8 %	1 %
50 à 99	138	6 %	2 %
100 à 199	595	28 %	19 %
200 à 299	773	36 %	39 %
300 à 399	330	15 %	23 %
400 à 499	95	4 %	9 %
500 et plus	57	3 %	8 %
Total région	2 154	100 %	100 %

Source : Agreste Recensement agricole 2010

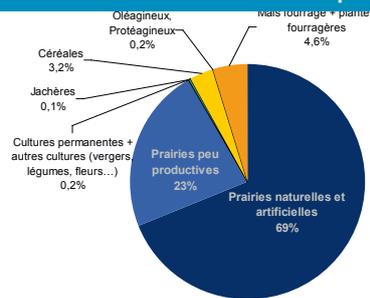
### Un élevage extensif qui valorise les prairies peu productives

L'ensemble des exploitations possédant des brebis laitières exploitait en 2010 une superficie de 76 000 ha. Les prairies peu productives sont plus présentes dans ces élevages que dans ceux d'ovins viande. Les deux-tiers font également paître leurs animaux dans des zones de pacage collectif (estives), essentiellement dans les zones de montagne de Pyrénées-Atlantiques. Environ 100 000 ha d'estives ont été recensées en 2010 dans la région. Les ovins sont les premiers occupants de ces estives devant les bovins.

Le recours aux pâturages collectifs offre une ressource fourragère intéressante car la transhumance permet de libérer les prairies de l'exploitation pour constituer des stocks de fourrage pour l'hiver. Le pâturage en zones montagneuses contribue par ailleurs à l'entretien de ces espaces souvent difficiles d'accès, permet le maintien de paysages ouverts et préserve la biodiversité.

La majorité des élevages livrent leur production en laiterie. Cependant, 371 soit 17 % transformaient au moins une partie de leur lait à la ferme en 2010. Ces élevages ne diffèrent guère des autres en termes de taille (226 brebis en moyenne contre 221) mais ils mobilisent plus de main d'oeuvre : 2 UTA en moyenne contre 1,6. Pour la moitié, les ventes de produits laitiers en circuit court représentaient plus de 50 % du chiffre d'affaires total de l'exploitation. La vente directe à la ferme est le mode de commercialisation privilégié par ces transformateurs.

### Répartition de la SAU des exploitations possédant des brebis laitières en Nouvelle-Aquitaine



Source : Agreste Recensement agricole 2010

#### Glossaire

- AB : agriculture biologique
- AOP : appellation d'origine protégée
- EBE : excédent brut d'exploitation
- EARL : entreprise agricole à risque limité
- GAEC : groupement agricole d'exploitation en commun
- ICHN : indemnité compensatoire de handicap naturel
- IGP : identification géographique protégée
- INAO : institut national de l'origine et de la qualité
- OP : organisation de producteurs
- PBS : production brute standard
- PDO : période de détention obligatoire
- RA2010 : recensement agricole 2010
- RCAI : résultat courant avant impôt
- SAA : statistique agricole annuelle
- SAU : superficie agricole utilisée
- SIQO : signes d'identification de qualité et d'origine
- UGB : unité gros bétail
- UTANS : unité de travail annuel non salarié

### Les éleveurs ovins lait et la PAC

*Faute de pouvoir distinguer les aides aux éleveurs ovins lait et ovins viande, les statistiques portent uniquement sur le département des Pyrénées-Atlantiques, qui concentre presque tous les éleveurs ovins lait de la région, mais comporte également des élevages pour la viande, certes minoritaires*

Sur les 2 000 demandes d'aide ovine déposées pour 2018 en Pyrénées-Atlantiques (majoritairement en ovins lait), le cheptel moyen est de 259 brebis ou agnelles d'au moins un an, en très légère augmentation par rapport à 2017. Le montant global de l'aide ovine dépasse 12 millions d'€ pour le département, soit 6 100 € par éleveur, une valeur stationnaire par rapport à 2017.

Le montant de base de l'aide ovine a été augmenté en 2018, mais les aides supplémentaires en cas de contractualisation ou de vente directe ont été supprimées. À présent, l'aide ovine avoisine 22 € par brebis, sous réserve de l'adéquation de l'enveloppe globale avec le nombre de brebis primées. Une aide de 2 € supplémentaires est accordée pour les 500 premières brebis, en prenant en compte la transparence GAEC. En 2019, un montant supplémentaire de 6 € / brebis sera accordé pour les nouveaux exploitants.

L'évolution de l'ICHN et des aides découplées (paiements de base, paiements verts, paiements redistributifs et en faveur des jeunes agriculteurs) est encore plus déterminante que celle de l'aide ovine dans le soutien aux éleveurs.

Les éleveurs étant majoritairement situés en zone de montagne, le soutien par l'ICHN est important. 92 % des bénéficiaires de l'aide ovine dans les Pyrénées-Atlantiques ont perçu l'ICHN en 2018, pour un montant moyen de 15 600 €. Les aides découplées s'élevaient à 13 300 € en moyenne cette même année. La convergence des aides découplées avait été plutôt favorable aux élevages ovins, mais ils subissent comme les autres exploitations la baisse globale de l'enveloppe allouée à ces aides en 2018.

#### Demandes d'aide ovine déposées en 2018 en Pyrénées-Atlantiques

2018	Nombre de dossiers déposés	Cheptel total éligible	Cheptel moyen éligible	Nb d'agneaux vendus campagne précédente
64 - Pyrénées-Atlantiques	2 051	530 865	259	416 940

#### Principales aides PAC perçues par les bénéficiaires de l'aide ovine en 2018 en Pyrénées-Atlantiques

2018	Aide ovine		Aides découplées		ICHN	
	nb bénéficiaires	montant (€)	nb bénéficiaires	montant (€)	nb bénéficiaires	montant (€)
64 - Pyrénées-Atlantiques	2 019	12 352 857	1 983	26 365 321	1 856	26 921 771

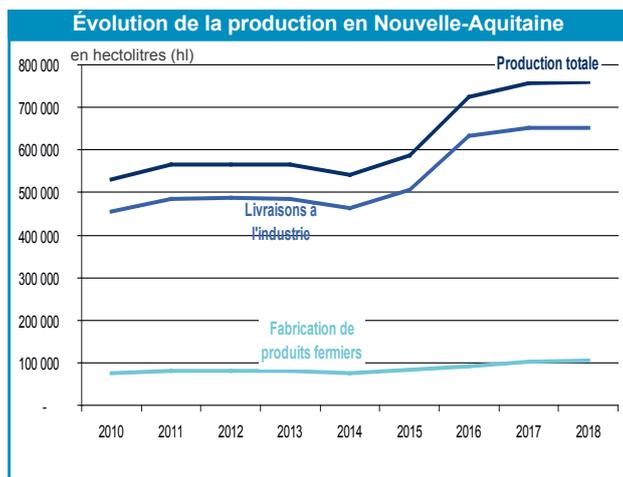
Source : traitement Sriset d'après extractions Isis - dossiers traités et paiements versés au 05/05/2019, chiffres provisoires

## 2- La production laitière : volumes et prix

Après une progression sensible de 2014 à 2017, la production laitière se stabilise. Elle atteint 758 000 hl en 2018. La productivité laitière des brebis semble ainsi avoir atteint un seuil. Le lait de brebis est quasiment intégralement transformé, que ce soit en fromagerie ou à la ferme.

En moyenne sur l'année 2018, 1 100 élevages ont livré chaque mois du lait de brebis à l'industrie. En raison de la saisonnalité de la production, le nombre de livreurs diffère d'un mois à l'autre. En mars 2018, moment du pic saisonnier de production laitière, environ 1255 producteurs ont livré du lait et plus de 1310 au mois de mai. Le lait non livré est transformé à la ferme.

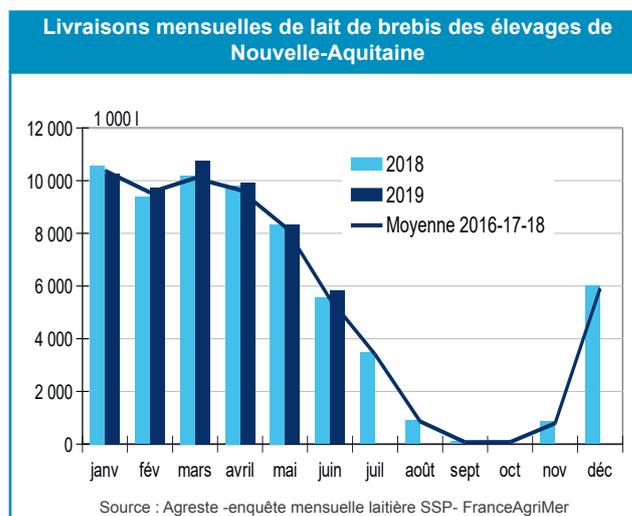
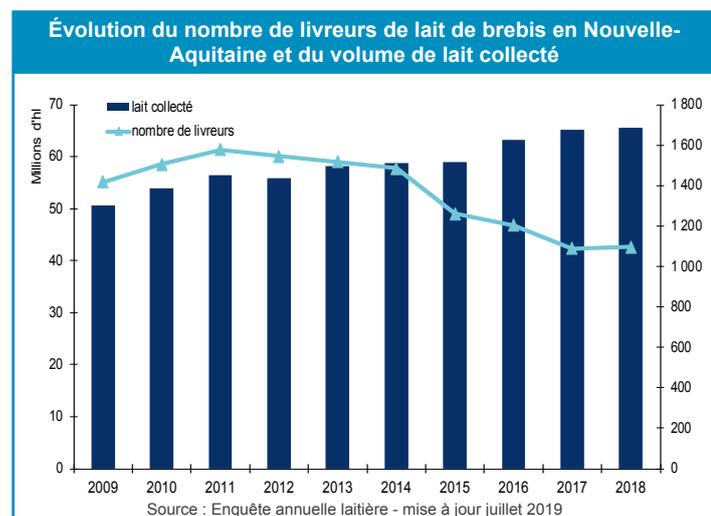
Le prix du lait de brebis augmente progressivement au cours de la saison, jusqu'à l'arrêt de la production à l'automne.



Source : Agreste Statistique agricole annuelle (2018 semi-définitif)

Volumes de lait produits en Nouvelle-Aquitaine				
2018 (hl)	Livraisons à l'industrie	Fabrications de produits fermiers	Vente directe et autoconsommation	Production finale
Charente	-	-	-	-
Charente-Maritime	-	470	-	470
Corrèze	-	1 020	-	1 020
Creuse	-	330	-	330
Dordogne	3 258	1 100	-	4 358
Gironde	-	2 610	-	2 610
Landes	-	810	-	810
Lot-et-Garonne	-	900	120	1 020
Pyrénées-Atlantiques	649 705	96 200	-	745 905
Deux-Sèvres	-	265	-	265
Vienne	-	-	-	-
Haute-Vienne	-	1 770	-	1 770
<b>Nouvelle-Aquitaine</b>	<b>652 963</b>	<b>105 475</b>	<b>120</b>	<b>758 558</b>
France métropolitaine	2 883 445	199 093	880	3 083 418
part de la région dans la France métr.	23%	53%	14%	25%

Source : Agreste Statistique agricole annuelle (2018 semi-définitif)



## 3- La production de viande

La vente des agneaux de lait, nourris exclusivement au pis et âgés de moins de 45 jours, constitue un revenu complémentaire à la vente de lait ou de produits laitiers. L'Agneau de lait des Pyrénées bénéficie de deux signes officiels de qualité et d'origine : le label Rouge (depuis 1992),

et l'IGP (depuis 2012).

Les abattages, qui concernent principalement les agneaux de lait et les brebis de réforme, sont effectués près des zones de production. Le marché espagnol constitue un débouché traditionnel pour l'agneau de lait des Pyrénées-Atlantiques.

## 4- Résultats économiques des élevages

Le réseau d'information comptable agricole (RICA) 2017 comporte dans son échantillon 25 exploitations moyennes ou grandes spécialisées en ovins lait en Nouvelle-Aquitaine. Elles élèvent en moyenne 254 brebis-mères laitières, sur 44 ha, contre 321 brebis-mères sur 98 ha dans le reste de la France.

En 2017, l'excédent brut d'exploitation (EBE) moyen par exploitation en Nouvelle-Aquitaine est inférieur à celui des autres élevages ovins laitiers français, principalement situés dans le bassin du Roquefort. La taille plus réduite des élevages, la moindre productivité des brebis (de races rustiques adaptées au terroir, capables de supporter l'humidité, la pâture et la transhumance) et la moindre valorisation des agneaux (agneaux de lait vendus jeunes sans être engraisés) expliquent ces différences. La vente de lait est le principal composant du produit brut : 45 % en Nouvelle-Aquitaine et 49 % pour le reste de la France. La vente des agneaux permet un revenu complémentaire non négligeable : 9 % du produit brut, contre 11 % dans le reste de la France.

Les subventions constituent une part importante du revenu des exploitations ovines, supérieure à la valeur ajoutée.

Les aliments représentent le premier poste de charges, suivis par les frais vétérinaires. Rapportés au nombre d'animaux, l'un et l'autre sont plus élevés dans la région. Les autres charges hors approvisionnement sont mieux contenues en Nouvelle-Aquitaine. En particulier, les charges d'entretien du matériel et les achats de travaux et services pour les cultures sont deux fois moins importants dans la région.

On obtient au final un résultat courant avant impôts et taxes (RCAI) moyen par unité de travail non salarié à 13 400 € contre 25 700 € dans le reste de la France. Ce montant, calculé avant déduction des charges sociales exploitant, est supérieur à celui observé dans les élevages spécialisés en ovins viande.

La taille réduite de l'échantillon et son renouvellement important rendent fragile l'analyse de l'évolution des résultats économiques des éleveurs d'ovins lait en Nouvelle-Aquitaine.

### Charges d'aliments dans les exploitations spécialisées en ovins lait en 2017

Moyenne par exploitation moyenne ou grande spécialisée en ovins viande, en 2017 (€)	Nouvelle-Aquitaine	Reste France métro
SAU en ha	44	98
Unités de travail non salarié (Utans)	1,47	1,55
UGB ovines	40	56
effectif moyen de brebis laitières	254	321
<b>Effectif moyen de brebis laitières par utans</b>	<b>173</b>	<b>208</b>
Charges aliments concentrés pour ovins	13 717	17 593
Charges aliments grossiers pour ovins	3 805	4 314
Frais aliments achetés / UGB ovine	435	394

Source : Agreste RICA

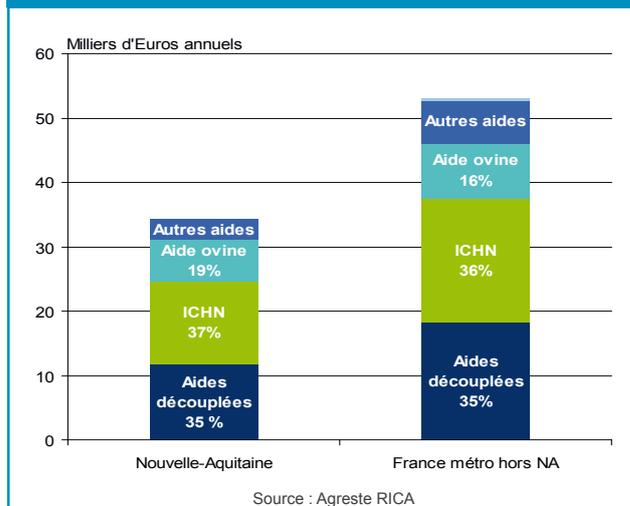
### Principaux agrégats comptables 2017

Moyenne par exploitation moyenne ou grande spécialisée en ovins lait (€) 2017	Nouvelle-Aquitaine	Reste France métro.
<b>Produit brut =</b>	<b>104 330</b>	<b>175 695</b>
Produit brut lait de brebis	46 444	85 441
Produit brut vente d'agneaux	8 903	18 662
Autres produits	48 983	71 592
<b>Production de l'exercice</b>	<b>64 444</b>	<b>114 261</b>
- Charges approvisionnement	31 146	41 899
- Autres charges	25 467	42 635
<b>= Valeur ajoutée</b>	<b>7 831</b>	<b>29 727</b>
+ Subventions	33 642	51 923
dont aides couplées ovines	6 558	8 576
+ Indemnités assurances	580	1 253
- Fermages et loyers	2 130	7 808
- Impôts et taxes	631	1 045
- Charges de personnel	541	2 866
<b>=Excédent brut d'exploitation (EBE)</b>	<b>38 751</b>	<b>71 184</b>
- Dotations aux amortissements	18 214	29 527
≈ Résultat d'exploitation	20 548	41 778
- Charges financières	877	2 241
+ Produits financiers	25	223
<b>=Résultat courant avant impôts (RCAI) hors cotisations sociales exploitant</b>	<b>19 696</b>	<b>39 760</b>
<b>RCAI par Utans</b>	<b>13 395</b>	<b>25 726</b>

Dans le RICA, le RCAI est calculé avant déduction des cotisations sociales du ou des exploitant(s).

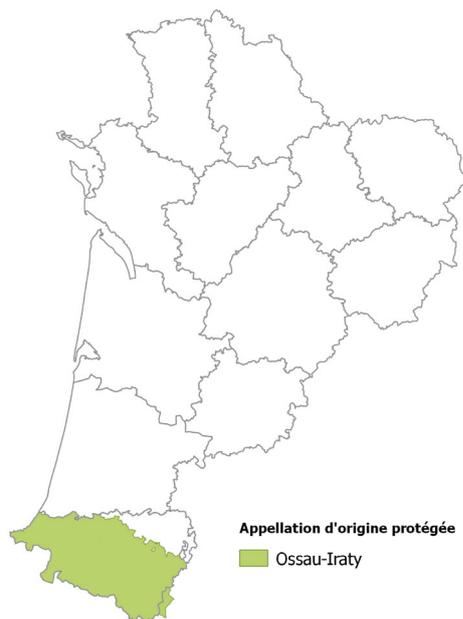
Source : Agreste RICA

### Répartition des subventions dans les exploitations spécialisées en ovins lait en 2017 en milliers d'€



## 5- Signes de qualité, production en agriculture biologique

### AOP Ossau-Iraty



L'Ossau-Iraty est un fromage à pâte pressée non cuite, au lait entier de brebis, emblématique de la région basco-béarnaise. L'appellation existe depuis 1980 (AOC française à l'époque), reconnue depuis 1996 au niveau européen comme AOP et recouvre une superficie de 650 000 ha.

Trois races locales de brebis sont répertoriées : la Basco-béarnaise, la Manech tête noire et la Manech tête rousse. Ce sont des races rustiques qui valorisent au mieux leur milieu. L'alimentation doit provenir essentiellement de l'exploitation ou du pâturage transhumant

Le fromage peut être fabriqué en fromageries, sur l'exploitation ou pendant l'estive. Il est ensuite affiné de 2 à 12 mois en caves.

En 2017, 51,4 millions de litres de lait de brebis ont été produits dans les élevages engagés dans la démarche, dont 29,3 millions mis en fabrication pour l'AOP. Ainsi, 4 249 tonnes d'Ossau-Iraty ont été produites, dont 459 tonnes à la ferme.

L'INAO dénombre 1 417 opérateurs dont : 1 239 producteurs de lait, 12 transformateurs, 156 producteurs fermiers et 10 affineurs.

Source : INAO

### Agriculture biologique

La production de lait certifié biologique continue son essor depuis une dizaine d'années. Le nombre de producteurs et la quantité livrée augmentent chaque année, avec une très forte progression du cheptel entre 2017 et 2018 mais, parfois, quelques baisses de production.

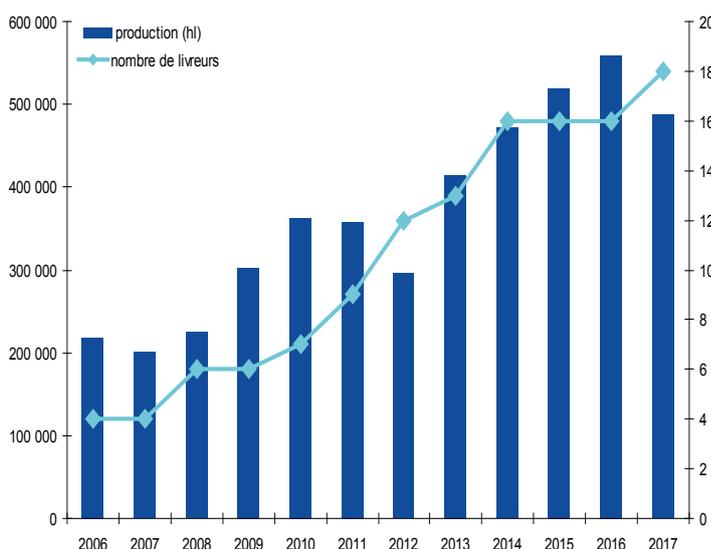
Les principales transformations du lait de brebis AB sont essentiellement des yaourts et laits fermentés (2 860 t en 2017). Les fromages et fromages frais sont encore très minoritaires (respectivement 176 et 1 t).

On dénombre 10 175 brebis laitières dans des élevages certifiés bio en 2017 en Nouvelle-Aquitaine, en augmentation de 6 % (24 %) par rapport à 2016.

En 2018, ce sont 12 616 brebis laitières recensées en élevage AB, soit une progression de 24%.

Source : Agence Bio

### Évolution de la production de lait de brebis en agriculture biologique en Nouvelle-Aquitaine



Source : Enquête Annuelle Laitière

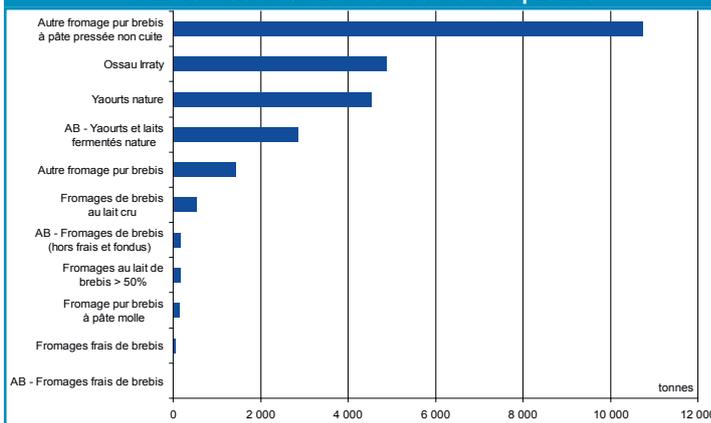
## 6- Les établissements de transformation

### Principaux établissements transformant du lait de brebis en 2016 en Nouvelle-Aquitaine

Effectifs salariés au 01/01/2016		
Fromagerie des Chaumes	(64 - Jurançon et Viodos Abense de bas)	416
Le Petit Basque	(33 - Saint-Médard d'Eyrans)	121
Istara (ex-PyrénéesFrom)	(64 - Larceveau Arros Cibits)	114
Onetik	(64 - Macaye)	74
Les fromageries occitanes	(64 - Lons)	71
Agour	(64 - Helette)	45

Source : Insee - CLAP

### Principales productions à base de lait de brebis des entreprises de transformation en 2017 en Nouvelle-Aquitaine



Source : Enquête annuelle laitière

## 7- Consommation nationale et marché international

D'après Kantar Worldpanel en 2018, 73,8 % des ménages ont acheté des fromages de brebis toutes catégories (Roquefort, pâtes pressées, pâtes molles...). La consommation fromagère en brebis progresse régulièrement, portée en particulier par la dynamique du segment des pâtes pressées fabriquées en Pyrénées-Atlantiques.

La même source indique que 22,1 % des ménages ont acheté des produits ultra-frais au lait de brebis ; ce segment est essentiellement porté par les yaourts au lait de brebis et autres spécialités laitières (troisième production de la région en tonnage, voir tableau ci-dessus). Ce développement assez récent enregistre des croissances significatives. Ces nouveaux produits répondent aux attentes des consommateurs en recherche de produits alternatifs à ceux au lait de vache.

Hormis la Feta et autres fromages assimilés (caillés en saumure), le marché du lait et du fromage de brebis est relativement restreint à l'international. Le produit français phare à l'exportation est le Roquefort, malgré les embargos occasionnels. La région ne produit pas ces types de fromages, mais de nombreux transformateurs de la région oeuvrent au développement de leurs ventes à l'international.

## 8- Les OP laitières en Nouvelle-Aquitaine

Les organisations de producteurs (OP) sont constituées à l'initiative d'un ensemble d'agriculteurs qui se regroupent dans l'objectif de mutualiser leurs moyens afin de rééquilibrer les relations commerciales

qu'ils entretiennent avec les acteurs économiques de l'aval de leur filière.

- **Organisation des producteurs de lait de brebis Béarn Pays-Basque**

- **Organisation des producteurs livrant à la Société des Caves (groupe Lactalis)**

- **Organisation des producteurs de lait de brebis (groupe Savencia)**

## 9- Interprofession et instituts techniques

**APOSNO** association pour l'organisation du salon national ovin **TechOvin**, Bellac (87).

**ARONA** Association régionale Ovine Nouvelle-Aquitaine. Elle est le COREFI ovins viande et lait.

**Centre Départemental de l'Élevage Ovin (64)** : coopérative regroupant en 2016 près de 900 éleveurs ovins lait de Pyrénées-Atlantiques. Ses activités sont centrées autour de la sélection des trois races locales et du suivi technique chez les adhérents.

**CNBL** : Comité National Brebis Laitières. Il rassemble les représentants des instances génétiques, techniques et interprofessionnelles.

**Institut de l'élevage**

**Association interprofessionnelle du lait et produits laitiers de Brebis Pyrénées-Atlantiques** : c'est le lieu de concertation des producteurs de lait de brebis et des transformateurs, qui définit les orientations pour la filière. Créée en 1986 et reconnue par les pouvoirs publics en 1992, ses principales missions sont le suivi de la conjoncture amont et aval, de la qualité du lait et des produits, la sécurité alimentaire et sanitaire et la promotion des produits fromagers de la filière. Elle travaille en partenariat avec toutes les organisations de la filière au sein du département.

**GIS-Id64**

Groupement d'Intérêt Scientifique, hébergé par la Chambre d'agriculture des Pyrénées-Atlantiques.

Il regroupe 12 membres engagés par une convention pour structurer les programmes de recherche et de développement de la filière lait de brebis en Pyrénées-Atlantiques.

[www.inn-ovvin.fr](http://www.inn-ovvin.fr), le site des partenaires de la filière



*NB : On note une différence significative entre le nombre de brebis comptabilisées par la SAA et celui des brebis dites éligibles pour les primes PAC. Cette différence s'explique par la définition accordée au mot "brebis". Pour la SAA, ce sont des femelles ayant mis-bas (une agnelle de plus d'un an n'ayant pas agnelée est considérée comme agnelle et non brebis). Pour la PAC, une brebis éligible à l'aide ovine est "une femelle de l'espèce ovine (...) et qui, au 11 mai 20NN, a mis bas au moins une fois ou est âgée d'au moins un an et a été maintenue pendant la PDO".*

*Il peut également exister un léger décalage dû à la période de déclaration, car le comptage pour la PAC est effectué en mai alors que celui de la SAA s'effectue en fin d'année civile.*